

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE L'ILE DE BREHAT**Séance du 28 juillet 2012**

L'an deux mille douze, le vingt-huit juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de l'île de Bréhat s'est réuni sous la présidence de Patrick HUET, Maire.

Etaient présents	Patrick HUET, maire – Jean-Pierre BOCHER, 1er adjoint – Jean-Luc LE PACHE, 2ème adjoint – Marie-Louise RIVOALEN, 3ème adjointe – Josette ALICE - Marie-Odile BOCHER – Brigitte CAZENAVE – François-Yves LE THOMAS
Etait représenté	François ROUSSEL, procuration donnée à Josette ALICE
Etaient absents	Alain LOUAIL et Michèle LE COR
Secrétaire de séance	Jean-Luc LE PACHE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2012

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2012 est approuvé à l'unanimité et signé des membres présents.

2. REQUALIFICATION DE « CHICAGO »

Le maire informe que la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites a donné un avis favorable à la restructuration de la déchetterie suivant le projet validé par l'ensemble des membres du Conseil.

Cet avis favorable a été assorti d'une condition : que le conseil municipal s'engage à procéder à la requalification de la décharge dite "Chicago".

L'objectif de cette requalification est d'atteindre à l'avenir un espace paysager. Ce projet de reconquête paysagère sera mené en concertation avec les services de l'Etat (DREAL et ABF).

Le maire tient à préciser que ce site a déjà fait l'objet d'un réaménagement antérieur (nettoyage et nivellement du terrain).

En conséquence, le maire soumet à l'approbation du conseil municipal, l'engagement de procéder au réaménagement du site de Chicago qui ne pourra intervenir qu'après réhabilitation de la déchetterie et l'organisation du traitement de l'ensemble des déchets.

Par un vote à main levée, par 8 voix pour, Jean-Pierre BOCHER s'abstenant, le conseil municipal s'engage à procéder à la requalification de "Chicago" telle qu'elle est définie ci-dessus.

La séance est levée à 18 h 07

Le maire,

Patrick HUET